



# POINTER CLUB FRANÇAIS

Secrétariat général

Stéphane IVARS  
139 Impasse des myrtes  
83230 BORMES LES MIMOSAS  
06 14 19 95 52  
ste.iva@wanadoo.fr

## PROTOCOLE POUR UNE INSCRIPTION A TITRE INITIAL.

Pour inscrire un Pointer aux origines inconnues, au Livre des Origines Français, le propriétaire doit suivre la procédure suivante :

- Etre adhérent à jour de cotisation du Pointer Club français.
- Télécharger [le formulaire](#) qui devra être complété et signé.
- Faire dépister le chien pour la recherche de la dysplasie coxo-fémorale, et suivre la procédure prévue par le club. (Stades **A** et **B** seuls autorisés).
- Faire passer et obtenir le **TAN**. Il n'y a pas de limite d'âge pour une inscription à titre Initial.
- Obtenir le qualificatif **Excellent** dans une exposition **Spéciale de Race**, où à la nationale d'élevage.

Lorsque tous ces éléments sont réunis, le propriétaire du chien transmettra le dossier complet (**Original** du formulaire d'inscription à titre Initial et **photocopies** des autres documents) au président du Pointer Club Français M Fabrice MUSCARI 46 Chemin Saint Martin 31120 GOYRANS.

Le Secrétaire Général

Stéphane IVARS